



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 23 mars 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 16 mars 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Manuel Pottier, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Bernard Nédellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Gildas Le Bozec a donné pouvoir à Pascale Douineau
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Michaël Quernez
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger
Cindy Le Hen, absente à partir de 22 heures, a donné pouvoir à Isabelle Baltus

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Bernard Nédellec

34. EXPOSITION MICHEL THERSIQUEL « A HAUTEUR D'HOMME », DU 28 MAI AU 9 OCTOBRE 2016, A LA CHAPELLE DES URSULINES ET LA MAISON DES ARCHERS : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DU SOUTIEN A LA PROGRAMMATION D'EXPOSITION TEMPORAIRE - MEDIATION

Exposé :

La Ville de Quimperlé organise du 28 mai au 9 octobre 2016 une exposition sur le photographe Michel Thersiquel « A hauteur d'homme ». Pour cette première grande exposition depuis sa disparition en 2007, la Ville de Quimperlé lui ouvre deux lieux : la Chapelle des Ursulines et la Maison des Archers, et y installe ses portraits et scènes de vie de gens ordinaires, d'ici et d'ailleurs, de Quimperlé et de son pays, en couleurs et en noir et blanc.

Cette exposition est réalisée en partenariat avec la Ville de Douarnenez, le port-musée étant le dépositaire du fonds photographique de Michel Thersiquel (70 000 pièces). Le commissariat est assuré par l'association des Amis de Michel Thersiquel.

L'exposition sera ensuite adaptée pour être présentée du 18 décembre 2016 au 28 mai 2017 au Port-Musée de Douarnenez.

Un important travail de médiation est mené avec le collège Jules Ferry en relation directe avec le pôle culture : travail sur l'éducation à l'image, le portrait, le regard du photographe, la composition et la couleur. Une série de photographies réalisée au Centre de rééducation et de réadaptation de Kerpape par Michel Thersiquel, sera présentée dans le cloître du collège, du côté de la Chapelle des Ursulines.

L'exposition sera accompagnée de publications aux éditions Ouest-France : un catalogue d'exposition de 144 pages qui retrace les grandes lignes de l'exposition et un hors-série de 96 pages.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 63 723 € TTC, avec un plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

Michel Thersiquel - Exposition Quimperlé**Plan de financement prévisionnel**

07/03/2016

Dépenses		Quimperlé	
Préparation / Conception		500	
Transport / Assurances		1 500	
Gardiennage*		10 000	
Muséographie		21 000	
Politique d'action culturelle		1 000	
Communication		20 784	
Publication		8 939	
TOTAL DEPENSES TTC €		63 723	
Recettes			
Subventions			demandé
	DRAC Bretagne	5 000	
	Conseil régional Bretagne	5 000	
	Conseil départemental Finistère	5 000	
TOTAL SUBVENTIONS		15 000	
Ventes			
	Entrée expos Pass TP (5 €), TR (3 €)	25 000	5 000 entrées PT
	Catalogue (25)	6 250	250 ex vendus sur 500
	Hors série (5,9 €)	1 180	200 vendus sur 350
	Cartes postales (850, 1,20 €)	540	450 sur 850
TOTAL VENTES		32 970	
TOTAL RECETTES		47 970	
Autofinancement		15 753	
TOTAL RECETTES TTC €		63 723	

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire :à solliciter auprès du Conseil Départemental du Finistère, du Conseil Régional de Bretagne et de la DRAC une subvention au titre de la programmation 2016

Avis favorable de la commission Culture et patrimoine du 15 mars 2016

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 16 mars 2016

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité (1 abstention).

Pour expédition conforme
LE MAIRE,
 Michaël QUERNEZ